

**LE COMITE DE CONCERTATION**  
**30.11.2022**

Présents

*Monsieur W. Bracquené, Inspecteur de la Région de Bruxelles-Capitale*

*Madame C. Moureaux, Bourgmestre*

*Monsieur G. Van Leeckwyck, Echevin des Finances*

*Madame Aelbrecht, Secrétaire communale F.F.*

*Madame Vandeput, Directrice du département des Finances de la Commune*

*Madame G. Bastin, Présidente du C.P.A.S.*

*Madame T. Dekens, Membre du Conseil de l'action sociale*

*Monsieur D. Rozen, Secrétaire général temporaire du C.P.A.S.*

*Monsieur N. Lambremont, Directeur financier du C.P.A.S.*

*Monsieur T. Bex, Responsable du service des Finances du C.P.A.S.*

*Monsieur P. Debouvere, Responsable du service juridique du C.P.A.S.*

Excusés

*Monsieur M. Dumont, Membre du Conseil de l'action sociale*

*Monsieur P. Duquesne, Membre du Conseil de l'action sociale*

*Madame H. Ouberti, Echevine de l'action sociale et de la tutelle sur le CPAS*

*Madame E. Mauclet, Receveur communal*

---

**Ordre du jour**

1. Deuxième Modification budgétaire 2022 du CPAS – Erreur matérielle - Correction

Suite au Comité de concertation du 20.10.2022, il est apparu qu'une erreur matérielle s'était glissée dans la Modification budgétaire 2022 n° 2 du CPAS. Les chiffres corrigés sont les suivants :

Modification budgétaire 2022 n° 2 du CPAS		Conseil de l'action sociale du 27.10.2022		Pour le Conseil de l'action sociale du 30.11.2022		Différence
0020/48600/01	Dotation de la Commune	34.586.657,40		33.706.657,40		880.000,00
8320/46510/05	Subvention du pouvoir central - Revenu d'intégration	39.160.000,00	(dont 660.000,00 de charge restante)	40.040.000,00	(dont 1.540.000,00 de charge restante)	-880.000,00
						0,00

Il en découle une diminution de la dotation communale de € 880.000.

Un avis favorable est remis de la part de la Commune sur la deuxième modification budgétaire 2022 du CPAS.

Les annexes font parties intégrantes du procès-verbal.

Ainsi délibéré par le comité de concertation,

M. AELBRECHT  
Secrétaire communale F.F.

C. MOUREAUX  
Bourgmestre

D. ROZEN  
Secrétaire général temporaire du C.P.A.S.

G. BASTIN  
Présidente du C.P.A.S.